

Paris, le 23 juin 2009

Nouvel accord stratégique pour Foncière des Régions et France Télécom

Foncière des Régions et France Télécom ont signé un accord visant à conforter leur partenariat immobilier sur 173 immeubles (887 M€ selon les valeurs d'expertise à fin 2008), propriété de Foncière des Régions et occupés par France Télécom.

Après un premier accord signé en 2008 visant 155 immeubles et prévoyant des extensions de baux et cessions d'immeubles, ce nouvel accord permet ainsi de poursuivre le processus d'adaptation de l'immobilier occupé par France Télécom aux besoins actuels et futurs de l'entreprise.

« Ce protocole illustre plusieurs années de partenariat immobilier avec France Télécom et démontre la capacité de Foncière des Régions à trouver des solutions immobilières créatrices de valeur, à la fois pour le locataire et le propriétaire. » souligne Olivier Estève, Directeur Général Bureaux.

Le protocole signé se décline en trois axes :

- **De nouveaux baux** : Foncière des Régions et France Télécom vont signer durant le second semestre de nouveaux baux sur 108 immeubles en région parisienne et dans des métropoles régionales. Ces actifs représentent une valeur d'expertise de 754 M€ à fin 2008 pour un loyer annualisé de 65 M€. La durée moyenne des nouveaux baux signés sera de 7 années fermes, à comparer à 2 années de durée résiduelle auparavant ;
- **Des cessions d'immeubles** : France Télécom a décidé de se porter acquéreur de 65 actifs principalement en régions, pour un montant de 133 M€ ;
- **Une flexibilité accrue** : A l'échéance des nouveaux baux, France Télécom pourra procéder, selon ses besoins, aux réaménagements de surfaces techniques et tertiaires.

« Je me réjouis de cet accord qui procure une plus grande visibilité sur plus de 10% de nos revenus locatifs. Ce partenariat immobilier renforcé est la marque de la confiance renouvelée de France Télécom à l'égard de Foncière des Régions et de ses équipes. » relève Christophe Kullmann, Président du Directoire.

Cet accord avec France Télécom est une réalisation importante du **plan d'actions FdR 2010**, stratégie d'adaptation de Foncière des Régions à la crise. Il permet :

- d'étendre la durée des baux et d'accroître la sécurité des cash-flows locatifs ;
- de dépasser l'objectif annuel de cessions fixé à 500 M€

Exemples de bâtiments occupés par France Télécom et concernés par ce nouveau partenariat immobilier



Paris, 6^{ème} arr: 37, rue du Cherche Midi



Toulouse : 11/13 Bd Delacourtie

Calendrier financier : 24 juillet 2009 : Publication des résultats semestriels 2009

A propos de Foncière des Régions

Foncière des Régions est une société de référence du secteur immobilier. Partenaire immobilier des grandes entreprises, elle a pour clients locataires France Télécom, Telecom Italia, Edf, Accor, Eiffage, IBM, Suez Environnement, Dassault Systèmes...

Foncière des Régions est un acteur immobilier à dimension européenne. Présente en France et en Italie via sa filiale cotée Beni Stabili, elle déploie également ses activités en Allemagne.

Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC), Foncière des Régions possède et gère un patrimoine à dominante bureaux de 17 milliards d'euros à fin 2008, ayant généré près d'un milliard d'euros de loyers annuels.

Foncière des Régions détient également à des fins de diversification, des participations dans des secteurs immobiliers spécialisés : logistique, murs d'exploitation, résidentiel et parkings.

Foncière des Régions est cotée sur Euronext Paris compartiment A d'Euronext (FR0000064578 - FDR) et admise au SRD. Le titre Foncière des Régions entre dans la composition des indices SBF 120, Euronext IEIF«SIIC France», Mid 100 de l'Eurolist d'Euronext, ainsi que dans les indices de référence des foncières européennes : EPRA et GPR 250.

Pour en savoir plus : www.foncieredesregions.fr

Contacts :

Relations investisseurs

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Relations presse

Philippe Boyer
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 23
philippe.boyer@fdr.fr

www.foncieredesregions.fr